

Préparons la reprise de l'économie locale! #SaumurEnAction





Chère commerçante, cher commerçant,

La crise du COVID-19 est un drame sanitaire et humain. Un drame qui laissera des traces dans les mémoires collectives et individuelles et qui, certainement, modifiera nos comportements.

J'espère très sincèrement que vous n'avez pas été touché, ni votre famille, ni vos proches, par cette pandémie qui a tué plus de 20 000 Français à ce jour.

La décision du gouvernement d'appliquer un confinement strict à la population a été l'une des réponses choisies pour limiter la vitesse de propagation du virus. Vous le savez, ce confinement strict a constitué un arrêt brutal de l'activité économique et les pertes financières seront importantes.

Le territoire saumurois n'est pas exempt de cette crise, malheureusement. Il l'est d'autant moins que son activité touristique génère une économie importante dont les effets s'étendent à un grand nombre d'entreprises saumuroises, tous secteurs confondus.

J'ai bien conscience des difficultés que vous pouvez rencontrer et je souhaite vous affirmer tout mon soutien dans cette épreuve. À ce titre, je crois sincèrement que l'intervention publique a, particulièrement en temps de crise, un rôle à jouer : elle doit

se montrer volontaire, efficace et rapide pour favoriser l'activité, montrer l'exemple et créer un climat de confiance.

En cohérence avec les moyens financiers de la Ville, eux aussi touchés par cette crise, en cohérence avec les moyens légaux qui sont de ma compétence et en cohérence, aussi, avec la conception que je me fais du secteur public, j'ai donc décidé avec Kong-Mong Cha, conseiller municipal déléqué aux commerces, de mettre en oeuvre un certain nombre de mesures exceptionnelles à hauteur de 200 000 euros, qui permettront d'accompagner la reprise de l'économie saumuroise. De plus, nous continuons de travailler sur un programme d'animations estivales, pour un budget total de plus de 100 000 euros, qui commencera dès lors que nous aurons les autorisations nécessaires dans des formats adaptés au contexte. Vous retrouverez l'ensemble de ces mesures ci-après.

Je souhaite associer pleinement les forces économiques de la Ville à ce défi qui est devant nous. C'est en menant tous ensemble une action coordonnée, cohérente et innovante que nous parviendrons à limiter l'impact négatif de cette crise sur l'ensemble de notre économie. Vous trouverez ainsi, avec ce document, un questionnaire auquel je vous engage à répondre et qui nous permettra de lister vos idées, vos propositions, vos innovations afin de bâtir un plan d'action plus large et plus fort.

Chère commerçante, cher commerçant, comptez sur la Ville de Saumur pour être à vos côtés.

Jackie Goulet Maire de la Ville de Saumur

La Ville de Saumur a décidé de faire un effort de 200 000 euros, répartis en 6 mesures, pour soutenir la reprise de l'activité économique et commerciale de Saumur.

- 1. Une année de gratuité des terrasses (d'avril 2020 à avril 2021);
- 2. la **gratuité des droits de place pour les dispositifs** que sont les chevalets, présentoirs, portants, appareils à glace... installés sur le domaine public et pour toute l'année 2020;
- 3. la baisse de 50% des loyers des espaces commerciaux appartenant à la Ville de Saumur et des commerces en partie construits sur le domaine public durant la durée de l'interdiction d'ouverture des dits espaces, afin d'envoyer un message fort et incitatif aux bailleurs privés ;
- 4. la gratuité du déballage sur le domaine public jusqu'au 31 décembre 2020;
- 5. la **création d'une nocturne commerciale chaque vendredi de 14h à 22h**, dès que possible et jusqu'à la fin du mois de septembre a minima, incluant la gratuité du parking chaque vendredi de 12h à 18h30, une animation en centre-ville et la prise en charge par la Ville de Saumur de la communication.
- 6. La **suppression de la taxe locale sur les enseignes et publicités extérieures** pour les commerces touchés par une interdiction d'ouverture et durant toute la durée de l'interdiction.





Les services de la Ville de Saumur sont à votre entière disposition pour tout renseignement.

Contact:

Jackie Goulet, Maire de la Ville de Saumur jackie.goulet@ville-saumur.fr 06.82.39.32.09

Bruno Blanchard, manager de centre-ville b.blanchard@ville-saumur.fr 06.07.27.66.76